

La Commission Européenne a décidé sans fondement sanitaire ou scientifique que le certificat COVID européen sera prorogé jusqu'en juin 2023



[Source : Ma France]

Comme je l'écris depuis plusieurs mois, ils n'ont pas l'intention de supprimer le paSS, au contraire !

La Commission Européenne a décidé sans fondement sanitaire ou scientifique que le certificat COVID européen sera prorogé jusqu'en juin 2023 (décision le 8 Avril)

La dictature ! [pic.twitter.com/IS8xjSXMoh](https://pic.twitter.com/IS8xjSXMoh)

– Docteur Hippocrate (@DocteurPEB1) February 23, 2022